

**COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DELIBERATION n° 2018/01/18-02

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 18 janvier 2018, sous la présidence de M. Yvon BERLAND, Président de l'Université d'Aix-Marseille, représenté par M. Thierry PAUL, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Education, notamment en ses articles L712-4 à L712-6-1,
Vu les statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille,

DÉCIDE :

OBJET : Installation d'un groupe de travail Charte de l'étudiant

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la constitution d'un groupe de travail relatif à la rédaction de la *Charte de l'étudiant*.

La composition type de ce groupe de travail est fixée comme suit :

- Trois membres enseignants-chercheurs
- Trois étudiants élus dans les conseils centraux
- Un membre de la DEVE
- Un membre de la DAJI

La désignation nominative des membres étudiants participant au groupe de travail susmentionné est la suivante :

- M. Lyes BELHADJ
- M. Kane MARLIN
- Mme Clara MOLHO

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 39
Quorum : 20
Présents et représentés : 36



Fait à Marseille, le 18 janvier 2018


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille